

### **Statistiques Européennes sur les déchets : une méthode fiable et robuste doit être trouvée pour évaluer les performances de recyclage.**

**Bruxelles, 21 Avril 2016**

**La FNADE, organisation professionnelle représentative des industriels de l'environnement, a pris connaissance des statistiques sur les déchets en Europe récemment publiées<sup>1</sup>. Les chiffres affichés restent basés sur des pratiques de reporting biaisées. Ces données conservent donc les mêmes faiblesses que par le passé, en termes de fiabilité et de comparabilité.**

La FNADE partage la vision, portée par l'Union Européenne, d'une économie circulaire utilisant les déchets comme une véritable ressource et se félicite des nouveaux chiffres qui confirment, avec 44 % pour l'année 2014, la tendance à la croissance du recyclage et du compostage observée les années précédentes.

Cependant, La FNADE constate que ces performances restent calculées, comme par le passé, sur la base de données peu comparables entre elles, voire peu fiables dans certains pays. La directive cadre déchets s'appuie en effet sur quatre méthodes de reporting différentes, laissées à la libre interprétation de chaque Etat-membre. Or il est indispensable que les performances annoncées reflètent de manière fiable la situation réelle. Faute de quoi le pilotage des politiques publiques du recyclage des déchets, et, plus largement, de l'économie circulaire, ne prendra pas en compte, dans toute leur dimension, les efforts à déployer et les coûts publics à assumer.

La FNADE rappelle donc son attachement à l'utilisation d'une méthode de calcul unique, fiable, robuste et appliquée de façon identique en Europe. Cette méthode existe, elle est décrite dans le manuel Eurostat<sup>2</sup> et consiste à placer le point de calcul des performances de recyclage à la sortie du centre de tri, au cœur de la préparation de la matière avant réincorporation, soit en amont de la proposition actuelle de la Commission Européenne.

---

<sup>1</sup> <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7214330/8-22032016-AP-FR.pdf/8c532b96-60ff-4970-a15d-491af6360b33>

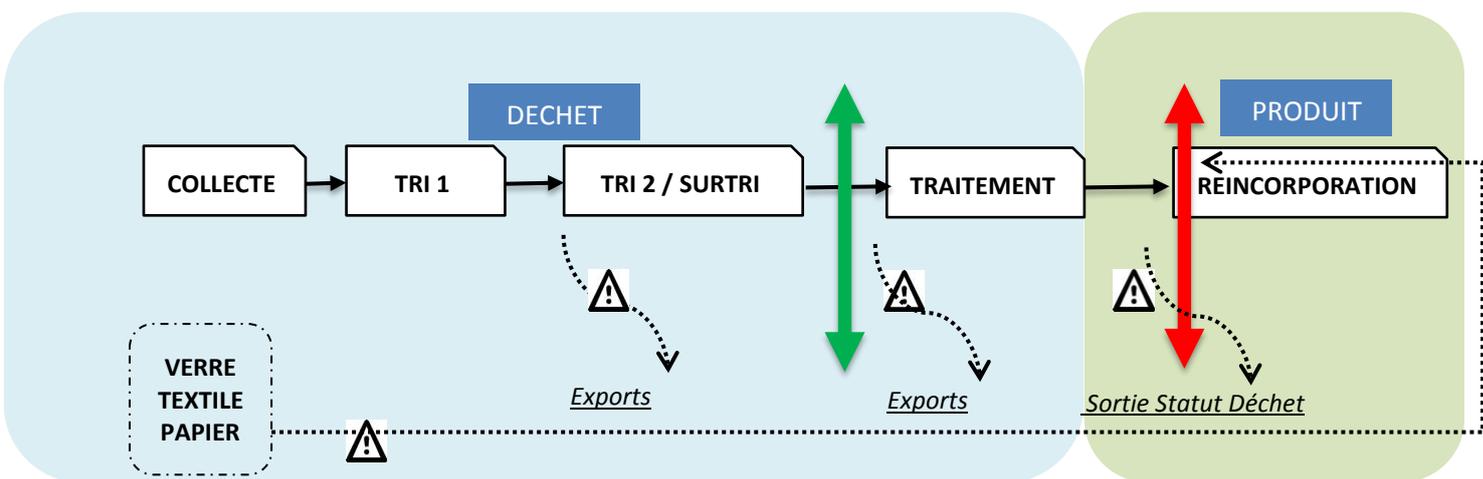
<sup>2</sup> Guidance on Municipal Waste Data Collection, Novembre 2012 : « « Compter comme recyclés les matériaux collectés sélectivement à la source ou en déchetterie, dont sont déduits les rejets de tri, et auxquels s'ajoutent les matériaux récupérés du TMB, ainsi que les métaux post-incinération ».

<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/342366/351811/Municipal-waste-statistics-guidance.pdf>

Cela présenterait l'avantage de prendre en compte, de manière homogène et avec une traçabilité certaine, les quantités de matière pour recyclage avant export ou avant sortie de statut de déchet.

Comme acteur résolument engagé dans les métiers du recyclage et de la valorisation matière, la FNADE propose ainsi une méthode de calcul simple et cohérente, sans effort de reporting supplémentaire, reposant sur la forte traçabilité exigée par la réglementation déchets.

**Calcul du taux de recyclage : la FNADE soutient la sortie du centre de tri comme point de calcul**



*Flux ne passant pas par un centre de tri (il conviendrait de fixer par acte délégué un taux de recyclage moyen)*

→ Proposition Paquet Economie Circulaire : point de calcul

→ Proposition FNADE et Eurostat (inclut le compostage)

⚠ → Tonnages non inclus dans le calcul du taux de recyclage

FNADE, Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement, est l'organisation professionnelle représentative des industriels de l'environnement. Elle regroupe les prestataires de services, les constructeurs, les bureaux d'étude et les fabricants de matériels qui exercent dans le domaine de la gestion des déchets. Elle représente au travers de ses 8 syndicats : 234 entreprises privées ; 52 955 salariés en France ; 11,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 932 sites d'exploitation. Elle est membre de la Fédération Européenne des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FEAD).

**Contact presse Paris** : Marie-Claire Pepiot  
[mc.pepiot@fnade.com](mailto:mc.pepiot@fnade.com) Tel : 01-53-04-32-90  
 FNADE - 33 rue de Naples - 75008 PARIS

**Bruxelles** : Valérie Plainemaison  
[v.plainemaison@fnade.com](mailto:v.plainemaison@fnade.com) Tel +32 2 230 65 50  
 Rue Philippe le Bon, 15 - B 1000 Bruxelles